

# Rapport d'activité 2014



Association Le Souffle9

# **SOMMAIRE**

## **Edito**

### **I – Notre Association p.6**

- 1 – Identification
- 2 - Notre objet
- 3 – Notre histoire
- 4 – La place de notre Conseil d'Administration
- 5 – Les moyens humains
- 6 – Les moyens matériels

### **II – Le public accueilli p.11**

- 1 – File active
- 2 – Fréquence et durée
- 3 – La capacité d'accueil
- 4 – Provenance du public
- 5 – Leur âge
- 6 – Les modes de contact

### **III – Nos temps d'accueil en détail p.16**

- 1 – Les samedis culturels
- 2 – Les week-ends
- 3 – Les séjours
- 4 – Les conditions de réussite de l'accueil

### **IV – Un travail en réseau très important p.18**

<b>V – Nos aides financières</b>	<b>p.20</b>
<b>VI – La vie associative</b>	<b>p.21</b>
1 – Nos adhérents	
2 – Nos bénévoles	
3 – Les événements marquant des temps forts pour l'association	
<b>VII – Perspectives en 2014</b>	<b>p.23</b>
<b>VIII – Un nouveau projet</b>	<b>p.26</b>

# Edito

Poursuivant notre objectif d'accueillir au Souffle 9, dans un cadre convivial, des jeunes aux difficultés variées, pendant les périodes réservées au loisir, nous avons sensiblement amélioré nos dispositifs.

Le dernier-né de notre association se nomme « le Second Souffle ». Nous accueillons tous les week-ends et à chaque vacances scolaire des enfants scolarisés à l'internat de l'Ecole de la Neuville. Ils nous sont confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance sur des temps de loisirs depuis septembre. Pour mettre en place ce nouveau projet ainsi que pour le faire vivre, nous avons créé également un nouveau poste de direction ; Anne de Montgolfier est directrice à mi-temps du Second Souffle.

Le Second Souffle s'encre dans la philosophie du Souffle9, cette nouvelle branche part du même tronc et ils sont nourrit de la même eau. Nous sommes fiers de ce nouveau projet et espérons que cette branche continuera de grandir sur l'arbre le Souffle9 que nous avons planté il y a bientôt 10 ans !

Augmentation des animateurs dans l'année écoulée : 45 en contrat d'engagement éducatif. 1/3 des demandes honorées, soit 21 samedis, 37 WE et 25 séjours. 55 % des jeunes accueillis participent au temps d'accueil une année sur l'autre. C'est une proportion stable. L'exception, dans l'ancrage des jeunes d'Ile-de-France accueillis est ceux de l'Eure. En 2014, nous avons doublé 9 séjours et triplé les séjours durant les vacances de la Toussaint.

Nous continuons, par choix, de maintenir des prix de journée raisonnables. Je précise que c'est un choix mesuré et réfléchi afin de toujours veiller à ne pas mettre en péril notre association.

Afin de soutenir la vie de l'association et de rendre possible des projets intéressants et innovants, nous ne cessons de chercher chaque année des aides financières. Elles se répartissent entre :

La région Ile-de-France : 15 000 € auxquels s'ajoutent 10 000 € pour l'emploi tremplin

La Mairie de Paris : 15 000 €

Nous avons à notre actif un nouveau partenaire : la Fondation Legal & General dont l'axe d'intervention est « l'enfance en difficulté » qui nous a fait un don de 10 000 €.

Grâce aux Amis d'Arthur, nous avons fait en 2014 l'acquisition d'un nouveau minibus !

Nous continuons de nous engager et de communiquer un retour d'expérience régulier auprès des pouvoirs publics afin de faire évoluer la question « loisirs » pour les jeunes en difficulté.

Notre association compte 24 membres actifs (contre 17 en 2013). L'important est de vivifier l'engagement et l'échange entre tous les acteurs du Souffle 9. Au moment du temps fort de l'année, au cours de la Fête du Souffle 9, nous pouvons intensifier ces échanges et communication entre les jeunes, les familles, les animateurs, les institutions, les salariés et les membres du CA. Ce que nous ferons lorsque nous célébrerons le dixième anniversaire en septembre prochain.

# I Notre association

## 1 – Identification

Nom : Le Souffle9

Date de création : Assemblée constitutive du 28 mars 2005

Date de parution au J.O. : 24 juin 2005

Date du premier accueil de jeunes : septembre 2005

Numéro d'Agrément Jeunesse et Education Populaire : 75 JEP 08-69

Numéro SIRET : 488 280 736 00031

Code APE : 552 E

Convention Collective de l'animation de 1955

## 2 – Notre objet

L'association a pour but d'accueillir des jeunes de 10 à 20 ans en difficulté, et de se proposer comme un lieu relais aux différentes institutions. Elle organise des temps d'accueil axés sur les loisirs, la culture et la détente à travers des propositions de samedis culturels à Paris ainsi que des week-ends et des séjours à la campagne (cf. IV). Ces activités se déroulent toujours en petits groupes de 6 jeunes accompagnés de trois animateurs.

Comme le développe le projet associatif, retravaillé par le conseil d'administration en juin 2011, l'association souhaite accueillir ensemble, des jeunes aux difficultés variées, persuadée que ce mélange n'est pas une contrainte mais au contraire un atout. Accueillir sous le même toit des jeunes aux niveaux d'autonomies différents, aux âges différents, aux façons d'être différentes, constitue un formidable outil permettant de développer une pédagogie de la tolérance, de la solidarité et du respect de l'Autre.

## 3 – Notre histoire

L'association «Le Souffle9» a été créée le 28 mars 2005 par un groupe de jeunes gens provenant majoritairement des domaines éducatifs, socioculturels ou artistiques.

Ils partagent l'idée qu'il est possible de réunir, dans un cadre convivial, des jeunes aux problématiques et aux pathologies variées.

Pendant deux ans, l'activité de l'association s'est construite grâce au bénévolat des membres fondateurs et d'amis. Depuis cinq années l'association rémunère - pour chaque temps d'accueil - les animateurs et un directeur à temps plein. Ils encadrent les activités de l'association et organisent son fonctionnement.

En septembre 2013, Franck Bellardie est redevenu salarié de l'association à temps plein sur le poste de coordinateur que nous avons dû supprimer en 2012. Cette embauche a été possible grâce au soutien de la Région Ile-de-France au travers du dispositif d'Emploi tremplin.

#### **4 – La place de notre conseil d'administration**

Neuf membres siègent au conseil d'administration de l'association, six membres fondateurs et trois anciens animateurs. Alors qu'au début de la vie de l'association, les administrateurs constituaient la majorité de l'équipe d'animateurs, ce n'est plus le cas depuis plusieurs années.

L'association s'est professionnalisée et les administrateurs se sont sensiblement éloignés de l'activité de l'association. Ils restent cependant très présents et tentent de soutenir au mieux l'équipe de direction dans son travail. Ainsi, chaque administrateur est une personne référente d'un aspect du travail de l'association : le recrutement et le suivi des animateurs, les dossiers de subventions, les départs et retours de week-end, les rendez-vous d'admission... Certains administrateurs participent encore à des temps d'accueil et tentent au mieux de transmettre directement les valeurs de l'association.

Le conseil d'administration se réunit tous les mois. Depuis la fin d'année, le président rencontre le directeur au moins une fois par mois. Ils fixent ensemble pour chaque trimestre une liste d'objectifs, soumis au conseil d'administration et évalués en fin de période.

En cours d'année, Tom Herard a quitté le Conseil d'Administration et Anne de Montgolfier a démissionné afin de pouvoir occuper sa place de directrice du Second Souffle.

Le Conseil d'Administration est donc composé actuellement de 7 membres dont 2 membres fondateurs.

#### **5 – Les moyens humains**

L'équipe de permanents est composée d'un poste de direction à temps plein et d'un poste de coordinateur à temps plein financé en partie par le dispositif Emploi Tremplin de la région Ile-de-France.

L'association a employé 36 personnes en Contrat d'Engagement Éducatif (CEE) pour assurer toutes ses activités durant l'année écoulée. Ces contrats sont spécifiques au champ de l'animation.

Années	Nombre d'animateurs embauchés	Variation du nombre de contrats signés par rapport à l'année précédente
2014	45	+25%
2013	36	-
2012	36	-14,28%
2011	42	+17,64%
2010	51	+10,8%
2009	46	+84%

En 2012 le nombre de nouveaux animateurs était de 12 (33,3% du nombre total d'animateurs). En 2013 ce nombre est de 6 (16,6% du nombre total d'animateurs). En 2014, ce fut 12 nouveaux animateurs qui ont été embauchés (26.6% du nombre total d'animateurs). Ces chiffres montrent que le travail de fidélisation engagé en 2011 s'est poursuivi avec succès en 2012 et s'est même amplifié en 2013. La stabilisation du nombre d'animateurs est à lire au regard de la stabilisation du nombre de temps d'accueils.

2014 a vu le recrutement d'un plus grand nombre d'animateurs, notamment pour faire face à des besoins importants l'été. Nous avons fait le choix de ne pas les faire trop travailler les animateurs l'été afin qu'ils ne s'épuisent pas durant les séjours.

Pour cela, nous avons dû recruter des animateurs supplémentaires que nous avons pris le temps de former. En effet, chacun d'entre eux a effectué un premier week-end avec



l'association avant de partir en séjour. De plus, ils débutent toujours avec des animateurs qui connaissent le Souffle 9 depuis longtemps.

Enfin, cette augmentation du nombre d'animateurs correspond aussi au fait que certains d'entre eux ont intégré le Conseil d'Administration et ont donc pris une place différente dans l'association. Dans le même temps, certains de nos « anciens » animateurs ont fait le choix d'arrêter de travailler au Souffle9 car ils venaient de trouver un emploi ~~travail~~ ou de terminer leurs études.

Le coordinateur a pour rôle et objectif de recruter sans cesse de nouveaux animateurs tout en s'appuyant sur les anciens. Le travail de fidélisation se poursuit donc avec un effet visible sur la qualité de l'accompagnement proposé.

**5 « réflexions sur les pratiques »** ont eu lieu en 2014. Supervisées par une éducatrice spécialisée, formatrice en école d'éducateurs, pour les animateurs travaillant régulièrement. Cette réunion est, depuis début 2009, considérée comme un temps de travail et, par conséquent, rémunérée. Il s'agit d'un temps durant lequel les animateurs peuvent échanger leurs points de vue sur leurs pratiques respectives, faire part de certaines difficultés et revenir sur des situations complexes rencontrées sur le terrain. Ces situations sont ensuite discutées et réfléchies ensemble. Ce temps constitue un outil important dans le travail auprès des jeunes accueillis, permettant aux animateurs de prendre du recul et ainsi, d'améliorer leur action auprès d'eux.

**2 « resto-anims »** ont été organisés. Ces temps ont été l'occasion pour les animateurs de se connaître avant les départs et pour l'équipe de direction de travailler certains points de fonctionnement ou de réflexion sur l'association à travers des outils ludiques. C'est un temps de partage avec les membres fondateurs et les administrateurs durant lequel les animateurs peuvent échanger et faire part de leurs questionnements sur divers sujets, de l'organisation des temps d'accueil à l'histoire de l'association, le tout bien souvent, à travers des anecdotes concernant les jeunes accueillis.

Au mois de septembre, les animateurs se sont investis dans la préparation et le déroulement de la fête du Souffle9. Ce temps doit aussi être celui des animateurs car ce sont eux qui font vivre le projet à chaque temps d'accueil durant l'année.

En juin 2014, les animateurs, le conseil d'administration et l'équipe de permanents a

préparé les séjours de l'été en se réunissant durant tout un week-end dans la maison de Garencières. Ce temps a été l'occasion d'intégrer les nouveaux animateurs dans la dynamique du projet. Nous avons pris le temps d'échanger sur les différents aspects des séjours que nous proposons. Ce week-end a aussi été l'occasion d'aménager la maison et de remplacer certains meubles pour rendre l'espace plus convivial et fonctionnel.

## **6 – Les moyens matériels**

### **Le bureau**

Depuis mars 2013 nous avons retrouvé un bureau au sein de la Maison des Jeunes de Saint Médard. Ce lieu, plus adapté en terme d'accessibilité et d'espace nous permet d'envisager les choses de façon durable. La Maison des Jeunes nous a toujours soutenus dans notre développement. Elle fait ici la preuve une fois de plus de son engagement à nos côtés.

### **Une maison à l'année**

Depuis la rentrée de septembre 2008, l'association a signé un bail pour une maison à Garencières dans l'Eure.

La location de cette maison permet :

- De procurer aux jeunes accueillis des repères. Dans cette maison, ils se sentent un peu chez eux.
- De simplifier la gestion administrative (ceci évite la recherche d'une nouvelle location pour chaque accueil).
- De pouvoir stocker nos affaires sur place, comme le matériel pédagogique.
- D'augmenter notre nombre de week-ends, sans augmenter les charges.

### **Les gîtes**

En 2014, nous avons dû louer plus de gîtes qu'en 2013 car nous n'avons pas pu bénéficier du prêt d'une maison durant l'été . Nous avons donc loué 15 gîtes pour des séjours ainsi que certains week-ends prolongés. Cela représente une dépense supplémentaire par rapport à 2013.

### **Un minibus 9 places**

En 2014, nous avons fait l'acquisition d'un nouveau minibus grâce au soutien des Amis d'Arthur.

Le leasing du minibus Peugeot Boxer se termine en février 2015. Nous allons lever l'option d'achat pour avoir deux minibus. Cela nous permettra de ne pas louer de minibus lorsque nous doublerons nos séjours.

En 2015, nous avons pour objectif de valoriser les minibus en les proposant à la location à d'autres associations.

## II Le public accueilli

L'association accueille, depuis octobre 2005, des jeunes présentant des capacités et des difficultés variées. Au fil des années, nous avons accueilli de plus en plus de jeunes présentant des troubles du comportement, des troubles du développement ou encore une déficience intellectuelle. Ils sont, pour la plupart, accueillis durant la semaine dans des structures du secteur médico-social de type IME, IMPro ou hôpital de jour.

Le nombre de jeunes sans solution de prise en charge reste un facteur d'inquiétude. De plus en plus de demandes de ce type nous parviennent. Nous avons engagé une réflexion avec le Ministère délégué aux personnes en situation de handicap afin de réfléchir à la place du loisir *ou des loisirs* dans le parcours de vie des personnes handicapées.

Nous ne souhaitons pas nous substituer aux acteurs du secteur médico-social en accueillant des jeunes à la place des institutions mais nous ne pouvons pas non plus rester indifférents face aux situations d'épuisement familial que nous rencontrons.

Certains jeunes demandent un accompagnement individuel, il nous paraît donc indispensable de maintenir un fort taux d'encadrement : **3 adultes pour 6 jeunes**. Nous voulons donner une chance à chaque jeune de trouver sa place au sein de l'association et comptons sur la régularité et la durée de l'accueil pour le permettre.

### En quelques chiffres

#### 1 - File active (Nombre de jeunes différents accueillis sur une année)

Années	File active	Nombre de tps d'accueil
2014	69	83
2013	69	83
2012	70	92
2011	86	81
2010	81	64

Il est à noter que sur l'ensemble de l'année 2014, seul un tiers des demandes d'inscription a été satisfait. Cela montre bien qu'il existe un besoin réel de relais en Ile-de-

France.

La question des annulations tardives s'est faite moins présente sur l'année 2014. Notre travail d'explication auprès des familles et des institutions sur les conséquences de ces annulations sur notre fonctionnement global semble porter ses fruits.

## 2 - Fréquence et durée

L'objectif de notre association est d'accueillir les jeunes dans la régularité et la durée.

Il nous semble donc important d'être attentif à la fréquence de participation des jeunes qui sont accueillis à l'association.

Nous avons proposé pour 2014

- **21 samedis**
- **37 week-ends**
- **25 séjours**

Soit un total de 83 temps d'accueil.

Fréquence des participations	Nombre de jeunes				Périodicité
	2013		2014		
De 1 à 5 temps d'accueil	33	48%	33	48%	Moins d'une fois tous les 2 mois
De 6 à 12 temps d'accueil	30	43%	30	43%	D'une fois tous les 2 mois à une fois par mois
De 13 à 17 temps d'accueil	6	9%	6	9%	Plus d'une fois par mois

**52% des jeunes viennent au minimum une fois tous les 2 mois.**

En ce qui concerne la longévité de participation à nos activités, il est intéressant de regarder combien de jeunes sont adhérents depuis plus d'un an à l'association.

Depuis 2009 nous pouvons observer que **56%** des jeunes accueillis participent aux temps d'accueil d'une année sur l'autre. En 2014, ce chiffre reste stable puisque il est de 55%.

### 3 – La capacité d'accueil

C'est un critère qui nous permet de voir rapidement l'évolution de l'association.

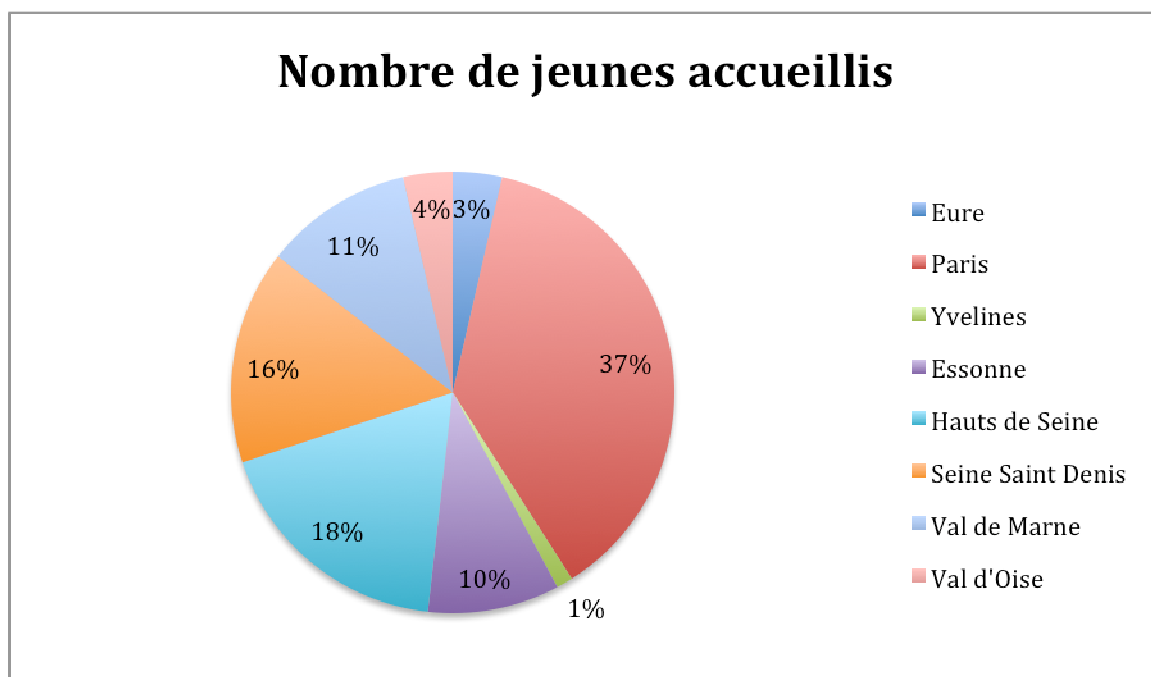
Années	Activités proposées	Nombre de participants	de	Augmentation par rapport à l'année précédente
2014	21 samedis	112	455	-0,87%
	37 week-ends	191		
	25 séjours	152		
2013	22 samedis	119	459	-3,57%
	36 week-ends	202		
	25 séjours	138		
2012	24 samedis	124	476	+ 5,07%
	45 week-ends	237		
	23 séjours	115		
2011	27 samedis	153	453	+ 25%
	37 week-ends	206		
	17 séjours	94		
2010	18 samedis	103	360	+ 7%
	34 week-ends	189		
	12 séjours	68		
2009	17 samedis	100	337	+ 28%
	31 week-ends	176		
	11 séjours	61		
2008	17 samedis	96	263	+ 34%
	21 week-ends	123		
	8 séjours	44		
2007	15 samedis	76	196	
	17 week-ends	96		
	9 séjours	51		

### Important :

Le nombre de temps d'accueils et de jeunes a été quasiment stable sur 2014.

Cette stabilisation nous a permis d'engager un travail sur la durée avec les jeunes. Cela a eu pour conséquence de voir un taux de remplissage plus important, notamment sur nos séjours.

### 4 - La provenance du public



Plus d'un tiers des jeunes viennent de Paris intra-muros, **37%** en 2014. Ce chiffre se maintient depuis 4 ans.

Ensuite, nous avons une fréquentation assez forte des jeunes habitant dans les départements situés en petite couronne.

Il est important de noter que 46% des institutions accueillant notre public sont parisiennes. Cela représente 15 établissements sur les 32 avec lesquels nous travaillons sur l'ensemble de l'Ile-de-France

On constate une certaine cohérence entre la répartition des jeunes et l'occupation qu'ils font des temps d'accueil. Ces données nous permettent de mieux identifier la bonne répartition des jeunes tout au long de l'année et surtout la régularité avec laquelle les jeunes s'inscrivent quelque soit leur département d'origine.

Ces données nous montrent que notre activité est clairement ancrée sur la quasi totalité

du territoire francilien. Nous continuons cependant à accueillir des jeunes du département de l'Eure comme cela est le cas depuis le début de l'association.

## **5 – Leur âge**

La moyenne d'âge des jeunes qui fréquentent le plus notre association est comprise entre 14 et 18 ans, en sachant que le plus jeune a 11 ans et le plus âgé a 32 ans. En prônant la régularité et la durée de nos accueils, il nous semble contradictoire de ne plus accueillir un jeune qui vient d'avoir 20 ans alors que notre projet lui correspond encore.

Cependant, nous devons engager une réflexion autour de la fin de l'accompagnement au Souffle<sup>9</sup> pour orienter les jeunes trop âgés vers des associations accueillant des adultes.

Nous sommes soucieux de maintenir une certaine mixité entre les âges des jeunes accueillis.

## **6 – Les modes de contact**

Les parents sont ceux qui prennent le plus souvent contact avec l'association, suivis des travailleurs sociaux des différents organismes s'occupant d'adolescents en difficulté.

Ils ont connaissance de nos activités pour la plupart grâce aux partenariats mis en place avec différentes institutions (cf. IV).

Le bouche à oreille entre parents est aussi un très bon vecteur.

De plus en plus fréquemment, des personnes prennent contact avec nous par l'intermédiaire de notre site Internet. Ce dernier a été rénové en 2014.

L'Aide Sociale à l'Enfance peut très souvent être à l'origine de la demande pour des adolescents rencontrant des difficultés et nécessitant un taux d'encadrement plus adapté à leurs besoins.

Cependant, nous constatons que les ASE ont des budgets en réduction. Les ASE nous adressent donc des jeunes mais n'assument plus le coût des séjours, renvoyant les parents vers la MDPH pour obtenir de l'aide.



## **III Nos temps d'accueil en détail**

### **1 - Les samedis culturels**

**Nous proposons en moyenne, un samedi sur deux avec une prise en charge de 10h à 17h.**

Nous voulons, à travers nos samedis culturels, permettre aux jeunes d'avoir accès à la culture et à des activités de loisirs en étant à la fois acteurs et spectateurs de leur journée.

Nous avons essayé cette année encore d'alterner des samedis culturels, artistiques et sportifs.

Il est important de rappeler ici, que les samedis sont proposés en priorité aux nouveaux jeunes car ils constituent une première séparation assez courte et une première rencontre avec le fonctionnement de l'association, sans trop d'enjeux pour le jeune participant.

Cette année, de nombreuses journées à thème ont été proposées.

Citons : la musique, la patinoire, du cirque, de la piscine, la peinture, la sculpture, le théâtre, la Cité de la Villette, l'exploradome...

### **2 - Les week-ends**

**Nos week-ends se déroulent toutes les semaines du vendredi 18h au dimanche 18h.**

Chaque week-end, en dehors des vacances scolaires, un groupe rejoint la maison de Garencières.

C'est l'occasion pour 6 jeunes, encadrés de 3 animateurs, de passer du temps hors de leurs repères habituels afin de grandir, de s'autonomiser et de découvrir de nouvelles choses.

Ils participent à des activités de loisirs (sorties, balades, jeux...) mais prennent aussi le temps de se reposer après leur semaine fatigante. Une grande importance est aussi donnée à la contribution de tous (selon les possibilités de chacun) aux tâches de la vie quotidienne (courses, préparation du repas, vaisselle, ménage...).

### **3 – Les séjours**

Depuis la création du Souffle9, des séjours ont toujours été organisés. Nous n'avons pas cessé d'en augmenter le nombre.

## **Ils se déroulent du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche pendant les périodes de vacances scolaires parisiennes.**

Tout comme les week-ends, les séjours se déroulent en priorité dans la maison à Garencières. Nous avons doublé 9 séjours en 2014. Pour la seconde année consécutive nous avons triplé la semaine des vacances de la Toussaint. Les jeunes ont ainsi pu découvrir d'autres lieux de la Région Haute Normandie, dans des gîtes de France, à Dunkerque, aux Andélyls ou en Bourgogne.

## **4 - Les conditions de réussite de l'accueil**

### **Le temps**

Puisqu'ils ont tous le droit de faire l'expérience de la rupture vis-à-vis de leur quotidien, d'être le plus autonome et le plus indépendant possible ; puisque nous savons, à la suite de nombreuses expériences s'attachant à la notion de rupture, qu'il est important que les jeunes, mettant à mal leurs structures d'accueil, fréquentent différents lieux pour grandir, Le Souffle9 se propose comme un nouveau lieu d'expérimentation pour eux et comme une structure relais pour les institutions.

Mais cela demande de laisser à chaque accueil le temps de réussir, pour cela l'association ne travaille pas dans l'urgence.

Nous savons que le temps est un allié indispensable et nous ne voulons pas presser les choses au risque de mettre le jeune ou l'association en situation d'échec.

### **Un travail en relais avec les différents intervenants**

Élaborer une relation de confiance avec les familles, les familles d'accueil et les institutions médico-sociales - en entretenant des relations téléphoniques fréquentes, en proposant de participer aux synthèses, en offrant une disponibilité d'écoute - permet de travailler ensemble dans la même direction pour le jeune.

## IV Un travail en réseau très important

Dès la création de l'association, l'objectif a été de créer un réseau autour des adolescents pouvant participer à nos activités. Aujourd'hui, il est un de nos principaux atouts.

Nous pouvons grâce à cela, croiser les différents regards des adultes entourant ces adolescents, ce qui apporte plus de sérénité aux familles dans leur engagement à nos côtés.

### Nos Partenaires

**Beaucoup d'institutions :** Aujourd'hui nous pouvons compter une bonne dizaine d'institutions partenaires avec qui nous travaillons en étroite collaboration :

- Hôpital de jour l'Etincelle
- Hôpital de jour Jean Macé
- Hôpital de jour d'Antony
- Hôpital de jour Santos Dumont
- Hôpital de jour de la Croix Saint-Simon
- Hôpital Théophile Roussel
- IME d'Egly
- Institut Médico-Educatif Louis Le Guillant
- Institut Médico-Educatif Notre Ecole
- Institut Médico-Educatif Chaptal
- Institut Médico-Educatif Léonce Malecot
- La Fondation Vallée
- L'Aide Sociale à l'Enfance de l'ensemble des départements d'Ile-de-France et du département de l'Eure.

Ils nous font confiance depuis plusieurs années. Nous sommes pour eux un véritable partenaire de choix aux vues de notre travail auprès des jeunes et, plus généralement, de notre fonctionnement. L'expérience d'un jeune qui part avec le Souffle9 est une fenêtre

d'observation, la possibilité de travailler la séparation et l'autonomisation, et ce, sur la durée.

**La Ligue de l'enseignement** : ils nous sont d'une aide précieuse de par les réponses qu'ils apportent à des questions administratives que nous pouvons avoir mais aussi en nous conviant à des journées de formation.

**La maison des Jeunes de St Médard** : partenaire depuis nos débuts, ils nous louent des salles les samedis matins durant nos samedis culturels pour l'activité du matin et le bureau à temps plein. Depuis mars 2013 nous occupons un bureau plus grand ce qui nous permet de nous projeter à long terme au sein de ce lieu. Les échanges avec le personnel de la Maison des Jeunes nourrit notre réseau partenarial.

Nous sommes adhérents à l'association.

**L'association partenaire Dream.** Cette association propose chaque année un week-end « *Raid Aventure* » au bord du lac des Settons dans le Morvan. Ce week-end durant lequel personnes « valides » et personnes dites « handicapées » se réunissent et s'affrontent par équipes mixtes dans des épreuves de sports adaptés, est très apprécié par les jeunes qui y participent.

## V Nos aides financières

Depuis la rentrée de septembre 2008, nous répondons entièrement à notre objectif premier: **Accueillir notre public tous les week-ends de l'année et durant toutes les vacances scolaires parisiennes.**

La demande ne cessant d'augmenter, l'association répond donc à un véritable besoin auprès des institutions et des familles : en offrant une structure relais proposant un accueil régulier des jeunes en difficulté.

Nous souhaitons donc permettre qu'un plus grand nombre de jeunes profitent des activités. Pour atteindre cet objectif, tout en respectant notre volonté de proposer aux parents des prix de journée raisonnables et des projets intéressants aux jeunes, nous recherchons chaque année des aides financières.

La Région Ile-de-France a soutenu en 2014 notre association à hauteur de 15 000 euros. Elle nous apporte, par ailleurs, un soutien financier à travers l'emploi tremplin à hauteur de 10 000 euros par an.

La Mairie de Paris, partenaire historique de notre activité, nous a octroyé une subvention de 15 000 euros.

Pour ces deux partenaires, nous avons renouvelé nos demandes pour l'année 2015.

En 2014, nous avons noué un nouveau partenariat financier avec la Fondation Legal and General. Cette nouvelle fondation souhaitait orienter son action en direction de l'enfance en difficulté. En travaillant avec la Fondation de France, ils ont pu identifier des associations répondant à leur axe d'intervention. Nous avons donc été sélectionné. Ce nouveau partenariat a vocation à se pérenniser et à s'élargir autour de la participation des collaborateurs de Legal and General à certaines activités de notre association.

Par ailleurs, nous avons engagé un travail de réflexion avec le Ministère délégué aux personnes en situation de handicap afin d'obtenir, d'une part, une subvention et d'autre part de leur fournir un retour d'expérience régulier pour faire avancer la question des loisirs dans les parcours de vie des personnes en situation de handicap.

Pour 2014	
Mairie/département de Paris	15000€
Région Ile-de-France (Subvention Projet)	15000€
Région Ile-de-France (Emploi tremplin)	10000€
Fondation Legal and General	10000€

## **VI La vie associative**

### **1 - Nos adhérents**

En juin 2007, suite à notre Assemblée Générale, nous avons voté un changement statutaire. Les membres actifs doivent désormais s'acquitter d'une adhésion annuelle de 15€ s'ils souhaitent voter durant nos Assemblées Générales.

Dans le passé, nous voulions que toute personne s'inscrivant à une de nos activités, et payant donc un prix de journée, soit automatiquement membre actif. Mais, à la suite du peu de mobilisation des adhérents, vraisemblablement dû à une mauvaise communication de notre part, il nous est apparu que séparer la cotisation annuelle d'un prix de journée permettrait aux parents de s'investir davantage.

Cela fait cinq ans que nous fonctionnons ainsi.

En 2014, nous avons reçu 24 adhésions pour être membre actif contre 17 en 2013. Une réflexion est en cours, notamment avec les parents, afin que chacun puisse s'investir dans le projet associatif au-delà de la simple participation à l'Assemblée générale.

### **2 – Nos bénévoles**

Durant ses deux premières années, l'association a entièrement fonctionné grâce au bénévolat de ses membres. Ce bénévolat a marqué l'association et continue d'être une valeur que nous véhiculons, bien sûr de manière plus modérée. C'est pourquoi les nouveaux animateurs, avant de s'engager au sein de l'association, passent un temps bénévole en présence des jeunes accueillis. D'autre part, la plupart des membres fondateurs s'investissent encore de façon bénévole dans l'association, que ce soit sur le terrain ou sur le plan administratif. C'est aussi bénévolement que Mme Abbou -experte comptable- nous fait chaque année notre comptabilité.

### **3 – Les événements marquant des temps forts pour l'association**

#### **La fête du Souffle<sup>9</sup>**

Le 11 octobre 2014, nous avons organisé une fête associative à la Maison des jeunes de Saint-Medard, permettant de prendre le temps de partager un moment convivial avec les différents

acteurs de la vie de l'association.

Les animateurs ont ainsi pu proposer une exposition de photos des différents temps d'accueils ainsi que quelques activités manuelles.

La Fête du Souffle<sup>9</sup> est un moment important d'échanges et de rencontres entre parents, jeunes accueillis, animateurs, membres du CA et personnel permanent.

En 2015, la fête annuelle sera remplacée par la fête des 10 ans.



## **VII – Un nouveau projet « Le second Souffle »**

L'association Le Souffle9 a créé depuis septembre 2014 une nouvelle branche appelée le "Second Souffle" qui prend en charge des enfants scolarisés à l'internat de l'Ecole de la Neuville durant la semaine et qui n'ont pas de solution d'accueil parental les week-ends et vacances scolaires. Ils nous sont confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance. Afin de mettre en place ce projet et effectuer le suivi éducatif et partenarial, une directrice a été recrutée à mi-temps (lundi après midi, mercredi et vendredi journée). L'objectif s'inscrit dans le projet du Souffle9. Il est d'accueillir maximum 6 enfants de 6 à 16 ans encadrés par 2 adultes tous les week-ends de l'année et les vacances scolaires.

Depuis septembre nous nous sommes occupés d'une fratrie de 3 enfants de 7 à 10 ans, 3 week-ends par mois et 2 séjours de vacances. Ce qui fait plus précisément 8 week-ends du vendredi soir au lundi matin, 11 jours à la Toussaint et 10 jours à Noël. Ils ont été encadrés à chaque fois par 2 animateurs embauchés en CEE (Contrat d'Engagement Educatif). Nous avons une équipe de 7 personnes (3 garçons et 4 filles) la majorité en formation dans le social (psychologie ou éducation spécialisée) ou dans l'animation.

Il a fallu, en attendant de louer un appartement à l'année, en trouver un qui nous convenait nous en avons habité 4 avant de poser nos sacs chez quelqu'un qui nous le loue chaque week-end. En revanche nous avons, par choix, pris 2 gites différents en province durant les séjours.

## VIII Perspectives en 2015

- Fidéliser les animateurs auxquels le coordinateur s'emploie activement
- Renforcer la relation étroite avec les institutions et les familles qui nous confient régulièrement des jeunes. Cette constante est notre point fort et nous garantit une bonne prise en charge des jeunes au sein du Souffle 9. Prévoir un temps collectif d'échange plus important.
- Continuer de diversifier nos propositions d'accueils (we et vacances)
- Développer le Second Souffle (accueil de jeune du Souffle9 sur les week-ends dans l'appartement à Aubervilliers)
- S'installer dans le Manoir avant 2016 pour les weekends Souffle9

Nous souhaitons faire évoluer les échanges inter-associatifs en Ile de France afin de mieux œuvrer ensemble et non chacun pour soi.

Notre projet de créer un lieu d'accueil temporaire pour des adultes de l'Eure se poursuit. Nous allons engager du temps et des moyens pour mener à bien ce projet ambitieux. Le manoir qui pourrait être le lieu d'accueil est un premier pas, les propriétaires du lieu nous font confiance et cela est encourageant.

Le loisir reste notre cheval de bataille et l'accueil par petits groupes, notre priorité.

Les demandes croissantes qui nous parviennent prouvent que nous répondons à la demande de répit que réclament et les familles et les institutions.